TULLE mag
Bulletin municipal d'information - *Numéro 102* - Octobre 2014

DOSSIER SPECIAL

Démarches administratives

Réouverture du Tribunal de Grande Instance

En 2008, la ville préfecture avait été frappée par une décision gouvernementale : le Tribunal de Grande Instance de Tulle devait fermer ses portes. Depuis, la mobilisation des élus, des professionnels de la justice et des Tullistes n'a pas faibli. Après six années d'actions, le TGI renaît enfin, et avec lui, le sentiment d'une justice enfin rétablie. La cérémonie d'installation qui a eu lieu le 1er septembre a été marquée par la présence de Christiane Taubira, Garde des Sceaux : « je suis venue pour réparer une erreur, une injustice et une faute. Tulle était alors la seule ville préfecture de France sans TGI. Il y a un sens particulier à être ici aujourd'hui, cette réouverture est un symbole qui illustre la présence de la justice au cœur de la cité et réinstalle l'accès aux droits ».

Pour marquer cet événement, la Ville de Tulle, le Ministère de la Justice et les Archives Départementales ont présenté une exposition « La Justice à Tulle : d'hier à aujourd'hui ».

Sommaire

Page 8
Nuits de Nacre
Retour sur le festival 2014

Page 10
Interview
Laurent Siblot : « la priorité, c'est l'élaboration du projet de Ville »

Page 13
Dossier
Du nouveau dans vos démarches administratives

Page 21
Portrait tulliste
Jean-Pierre Genet : « être huissier, c'est être curieux »

La réouverture du Tribunal de Grande Instance de Tulle

Construire ensemble le Tulle de demain

Soutien aux salariés de MECATEP

L'annonce de la délocalisation à Terrasson de la société MECATEP, implantée sur la zone de Mulatet depuis tant d'années, a retenti comme un coup de massue pour les 49 salariés de cette entreprise, qui se voient contraints à un départ forcé ou à de longs et coûteux déplacements.

Je suis le premier à condamner cette décision, qui a été prise sans concertation avec les salariés. Les élus de la Ville et de l'Agglo ont été mis devant le fait accompli, alors que s'ils avaient été consultés, une solution aurait sans doute pu être trouvée à Tulle ou dans le bassin de Tulle.

La municipalité se tient au côté des salariés dans cette épreuve difficile, dont nous dénonçons le caractère brutal et injuste.

Un questionnaire pour donner votre avis

Depuis cet été, vous pouvez remplir un questionnaire anonyme dans le cadre de la construction du Projet de ville 2014-2020. Ce projet ne doit pas être uniquement celui des élu(e)s. Il doit aussi être le vôtre. Il s'agit donc de le construire ensemble. Le questionnaire est une première étape afin d'établir un état des lieux et de connaître vos priorités.

Deuxième étape, les assises du Projet de ville se sont déroulées il y a quelques jours. Autour des principaux domaines d'action de la Municipalité, elles ont rassemblé les élus et la plupart des acteurs locaux et ont permis échanges nourris et propositions variées. Vous avez été nombreux à y participer et je vous en remercie.

Avec ce questionnaire et ces assises, nous avons le souci de vous associer aux choix qui feront avancer notre ville tout au long du mandat. Les résultats du questionnaire feront l'objet d'une publication et les débats des assises seront pris en compte.

Toujours au titre de la proximité à laquelle nous sommes très attachés, je vous rappelle qu'un samedi par mois, un stand des élus est à votre disposition sur chacun des marchés de Tulle.

Tulle capitale de l'accordéon

Pendant quatre jours, Tulle a vibré aux sons des accordéons. La richesse et la diversité de la programmation ont encore une fois rassemblé de très nombreux passionnés de cet instrument convivial, mais également des amateurs, jeunes et moins jeunes, dans tous les styles de musique. Favorisée par une météo clémente, cette édition très réussie a mis la ville en fête et permis aux cafés et aux restaurants de faire le plein.

Autour de son président, Gérard Gannet, et de Sébastien Farge, la Cité de l'Accordéon avait choisi de raconter l'histoire du piano à bretelles, du musette au rock en passant par le classique, le swing et le jazz. Grâce aux artistes, aux intermittents du spectacle, aux nombreux bénévoles et au concours des services municipaux, la magie a une nouvelle fois opéré dans le cœur de Tulle.

Les Nuits de Nacre ont encore de beaux jours devant elles…

Bernard COMBES
Maire de Tulle
1er Vice-président du Conseil général

Spécial *Trech*

Une fontaine *d'eau potable*

Jeudi 25 septembre, une fontaine d'eau potable a été inaugurée au pied de la statue des Clampes dans le quartier du Trech. Une initiative que les Clampes se sont empressées de commenter et qui a déjà fait le tour du quartier. La commission extramunicipale « politiques durables et équitables » à l'origine du projet, souhaite, à travers cet acte symbolique, rappeler que l'accès à l'eau potable est un droit fondamental reconnu depuis 2010 par les Nations Unies. Depuis les années 60, la plupart des fontaines (environ une quinzaine) présentes dans la ville sont tombées en désuétude avec le raccordement des foyers à l'eau courante. Aujourd'hui, avec cette action, l'eau redevient un bien commun, un bien qu'il nous faut cependant préserver.

20 minutes *de stationnement gratuit !*

Un nouveau type de places de stationnement vient de faire son apparition au sein du quartier du Trech. Il s'agit de places gratuites dites « arrêt 20 minutes » qui sont signalées grâce à un marquage spécifique. Cette nouvelle zone, située dans l'avenue Charles de Gaulle, s'étend du restaurant le *Zen'eat* au fleuriste *Vignes fleurs* (7 places au total). Pour y stationner, vous ne devrez plus vous acquitter d'un ticket payant mais simplement apposer derrière votre pare-brise un disque de stationnement européen qui indiquera votre heure d'arrivée.

MODE D'EMPLOI :

- Le stationnement est réglementé du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h (hors jours fériés).
- Le temps de stationnement est limité à 20 minutes.
- Le disque doit être apposé derrière le pare-brise, de manière visible.

Une installation *paysagère*

Cet été, la placette à l'angle de l'avenue Charles-de-Gaulle et de la rue Bonnelye a pris des airs de petite terrasse fleurie. Coffre, cagettes, et autres boîtes de conserves font désormais office de pots de fleurs dans le quartier. Cette action est l'œuvre d'un collectif de jardiniers en herbe bien décidés à embellir leur quartier, comme l'explique Yvette Guionie de la librairie Chantepages : « dans le cadre de la commission extramunicipale, dont nous faisons pour la plupart partie, l'idée de reverdir la ville a fait son chemin (ex. du potager dans la rue Jean-Jaurès). Nous avons alors décidé de fleurir une des façades de notre boutique afin que l'idée interpelle d'autres commerçants et que cela crée du lien entre nous ! ». Une jolie initiative qui, on l'espère, fera germer de nombreux autres projets.

Culture occitane *a Tula*

Un groupe de personnes s'est constitué pour s'intéresser aux traces de la culture occitane présentes à Tulle ; traces encore vivantes, cachées ou oubliées : langue d'oc Limousine, patrimoine bâti, toponymie des lieux-dits et des rues, chanson, gastronomie…

Vous souhaitez participer ? Contactez le service municipal du développement durable au 05.55.21.73.53

A vos agendas :

le premier « café - occitan » aura lieu **jeudi 16 octobre**, à partir de 20 heures, au bar Le Richelieu, avenue Charles-de-Gaulle.

Un moment de rencontres et d'échanges autour de la langue et de la culture occitane.

Onze *nouvelles rues*

Chemin des Bois Noirs, impasse de la Garenne, chemin des Tanières… le village de Maure compte désormais onze rues bien distinctes pour le plus grand plaisir des habitants et… du facteur. « Que ce soit pour des livraisons ou tout simplement pour expliquer où l'on habite cela n'était pas chose facile, explique Gilbert Laugier, le président de l'association « Les amis de la fontaine ». Les habitants souhaitaient cette dénomination de voies, nous avons donc fait une demande à la Mairie ». Armés du plan du cadastre, les bénévoles de l'association et les habitants se sont réunis afin de se mettre d'accord sur les futurs noms de rues du village. « Certains d'entre nous se souvenaient du nom de lieu-dit utilisé dans le temps comme le chemin de Chanterane où se trouve un moulin, ou encore le chemin de Broussole ; ce fut un choix collectif », précise le président de l'association. Une liste de noms soumise à l'approbation du Conseil Municipal le 28 mai 2013 et pour laquelle Jean-Louis Soulier, adjoint au Maire et habitant de Maure, concède « qu'une telle nomination de voies dans un quartier entier n'est pas quelque chose de courant à Tulle ».

Les noms de rues : Route de la Fontaine de Maure ; Impasse des Vergnes ; Chemin de la Fontaine Vieille ; Chemin des Tanières ; Impasse de la Fontaine de Maure ; Chemin de Chatenet ; Route du Four de Maure ; Chemin de Chanterane ; Chemin des Bois Noirs ; Chemin de Broussole ; Impasse de la Garenne.

Stades

Pounot et la Cible *se sont refait une beauté*

Cette année, les amateurs de ballon rond vont pouvoir s'en donner à cœur joie sur les terrains grâce à la mobilisation des bénévoles du Tulle Football Corrèze (TFC) et de la Ville pour redonner un coup de jeune aux infrastructures de Pounot et de la Cible. Dès la fin de l'été, des bénévoles du TFC (joueurs, dirigeants, parents…) n'ont pas hésité à remonter leurs manches pour repeindre entièrement la tribune du stade de Pounot (250 places) : « depuis les années 70 rien n'avait été fait, explique Robert Novais le président du TFC. Nous nous sommes retrouvés les samedis matin et nous avons repeint les tribunes mais aussi le club house, le guichet d'entrée. Durant la trêve hivernale, nous nous attaquerons à l'intérieur du club house ». Un véritable lifting qui a nécessité pas moins de 70 litres de peinture fournis par la Ville et toute la bonne volonté des peintres amateurs. Si l'aspect esthétique avait été délaissé, le stade de Pounot avait tout de même été partiellement réhabilité avec la réparation des gradins en 2009, la pose de filets pare-ballons et la réfection de la toiture en 2011. Le stade de la Cible n'est pas en reste car, cet été, l'entreprise STD Horizon a repeint l'extérieur et l'intérieur des vestiaires en dur, pour un coût total de 6 600 euros HT pris en charge par la Ville. Cet équipement sportif accueille tout au long de l'année les entraînements de toutes les équipes de foot (24 au total) mais aussi quelques rencontres sportives. Il était donc temps de rafraîchir les vestiaires et les douches qui en avaient bien besoin.

Infos +

Depuis la fin septembre, le stade de Laval Verdier est également concerné par des grands travaux de réfection, notamment en ce qui concerne les vestiaires, les abris de touches, la création d'un escalier… un projet entièrement financé par Tulle agglo.

Commerces

Les petits *nouveaux*

L'Imprévu

Côté *bistrot*

Le quartier de la gare poursuit sa transformation avec la reprise début juillet du bar *Chez Régis* par Pierre et Isabelle Galatry. Un établissement désormais baptisé *l'Imprévu* et pour lequel le couple effectue un véritable virage professionnel : « nous étions ambulanciers auparavant, après douze ans de métier, nous avons eu envie de changer et de nous lancer un nouveau défi : celui de tenir un bar qui propose des repas ouvriers », explique le nouveau gérant. Après avoir hésité sur la reprise d'un commerce dans le Sud, le couple décide finalement de revenir en Corrèze et finit par trouver une affaire qui lui correspond dans le quartier de la gare : « nous avons visité trois établissements sur Tulle mais c'est finalement celui-là qui a retenu notre attention. Il est bien placé notamment avec le marché à proximité. L'activité bar/PMU plus les repas ouvriers, c'est vraiment ce que l'on recherchait ! », précise Pierre Galatry. Le couple a donc conservé les mêmes services que son prédécesseur ainsi que Cathy, la cuisinière, qui mitonne chaque jour des petits plats traditionnels. « Généralement, je fais l'ouverture le matin et le service du midi, explique Isabelle Galatry. Avec mon mari nous sommes complémentaires. Notre rythme de travail a beaucoup changé depuis que nous avons repris cette affaire, nous ne travaillons plus les nuits et les jours fériés comme lorsque nous étions ambulanciers et le rapport avec la clientèle n'est pas du tout le même ». Un nouveau duo qui compte bien développer son activité en proposant régulièrement des concerts afin de contribuer à la vie du quartier.

1 rue du Sergent-Lovy 19000 Tulle, 05.55.20.08.62 – Ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 20h30.
Formule uniquement le midi 12 euros (sur réservation le samedi).

Côté Fleurs

Un parfum *de nouveauté*

Un magasin de fleurs souffle sa première bougie ce mois-ci à Tulle, il s'agit de *Côté Fleurs*, à l'entrée de l'avenue Victor-Hugo. Avec son store orange et son banc de fleurs colorées, vous avez sans doute déjà remarqué ce commerce tenu par Guylaine Mureau et Sabrina Chentre. Ces deux anciennes collègues ont décidé, il y a un an, de sauter le pas pour ouvrir leur propre magasin de fleurs. « L'occasion s'est présentée avec la vente de cette boutique. On avait déjà travaillé ensemble auparavant sur Brive. La seule différence aujourd'hui c'est que nous sommes associées », précise Guylaine Mureau. Un duo qui compte bien se servir de son expérience pour séduire la clientèle tulliste. « On a repris l'ancien magasin *Ballet Floral* que nous avons modernisé, explique Sabrina Chentre. On apporte notre touche personnelle avec des compositions de plantes et de bouquets, des centres de table pour des anniversaires ou des mariages, et quelques idées déco avec des pots-pourris. On fait vraiment ce que l'on aime ». Un magasin de fleurs où l'on trouve de tout (fleurs en poche, compositions, jardinières) et surtout à tous les prix !

103 av. Victor-Hugo 19000 Tulle, 09.84.04.55.11
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h30 et le dimanche de 9h à 18h.

Corrèze Stickers

Tout le monde *adhère*

Stickers, tee-shirts, chemises, cravates… la Corrèze s'affiche partout. Avec son logo en forme de cèpe et le numéro 19, Olivier Chaumeil ne pensait pas susciter autant d'engouement : « cela va au-delà de notre espérance. On a commencé par les stickers Corrèze, comme cela marchait plutôt bien, on a décidé d'étoffer un peu notre gamme en fonction des demandes de nos clients et nous nous sommes lancés dans le textile (tee-shirts, casquettes,…) ». C'est avec l'aide de sa femme Sophie que le Tulliste s'est embarqué dans cette nouvelle aventure professionnelle tout en gardant son emploi de professeur de sport au CFA Bâtiment de Tulle. « Lors de ma formation pour devenir professeur d'EPS (maîtrise management dans le sport), j'ai découvert le marketing et la communication et cela m'a beaucoup plu. Avec la création de notre entreprise (février 2014) j'ai pu mettre en pratique ce que j'ai appris. Quant à ma femme, elle s'occupe de tout ce qui concerne les commandes et la gestion des produits. On s'éclate vraiment et on souhaite que Corrèze stickers reste une entreprise à taille humaine ». Un projet innovant qui a su séduire les offices du tourisme du département, certains commerces locaux et surtout de nombreux Corréziens fiers d'afficher leur appartenance à un territoire.

Olivier Chaumeil : 06.08.70.70.08
ou solivier.chaumeil@orange.fr ;
site internet : www.correzestickers.fr ;
Point de vente sur Tulle : Office de tourisme, la Maison du Bambou, le Licol, la Civette, Oval Park, le Lovy, Leclerc Auto.

K.Pizz

C'est dans *la boîte*

Depuis le début de l'été, une odeur de pizza a de nouveau envahi le quartier de la gare… Installé dans les anciens locaux de *Fun Pizz*, Kévin Pereire, 26 ans, goûte enfin au plaisir d'avoir sa propre affaire : « j'ai travaillé pendant six ans dans une pizzeria à Tulle, j'ai commencé comme simple livreur puis j'ai gravi les échelons pour devenir responsable de site. J'ai également travaillé dans un autre commerce bien connu des amateurs de poulet rôti pendant deux ans. J'étais à la recherche d'un emploi quand j'ai appris la vente de cette affaire : un local entièrement équipé, à taille humaine, idéal pour commencer », confie le nouveau gérant. Une nouvelle pizzeria à Tulle oui, mais chez *K. Pizz* la pâte et les produits sont frais : « j'ai acheté une table froide pour compléter mes équipements (four et rôtissoire) ce qui me permet de travailler ma pâte ainsi que les accompagnements ». En plus des pizzas, Kévin Pereire propose également du poulet rôti et churrasco (cuit à plat avec une marinade) que l'on peut déguster sur place ou à emporter. Avec l'aide de son salarié Damien Magne, il assure un service de livraisons à Tulle et à Laguenne (bourg), ce qui lui permet de toucher une plus large clientèle qu'il espère fidéliser avec des recettes toujours plus alléchantes.

11 av. Winston-Churchill 19000 Tulle, 05.55.26.02.03 – Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 14h et de 18h à 22h ; livraison (à partir de 10 euros d'achat) du mardi au samedi de 11h30 à 13h45 et de 18h30 à 22h et le dimanche de 18h30 à 22h.

Quelques notes

Le rideau est tombé sur l'édition 2014 des Nuits de Nacre et la ville a retrouvé son rythme habituel. Et pourtant, on aimerait tellement prolonger ces soirées musicales, écouter les notes pétillantes qui nous invitaient à entrer dans la danse, aller et venir à notre guise au son du piano à bretelles. On aimerait encore goûter au plaisir d'être ensemble, entendre la musique des verres qui s'entrechoquent. L'accordéon nous a conté tellement de belles histoires qu'on voudrait y croire encore juste un instant. Qu'à cela ne tienne, Tulle mag fait durer le plaisir et vous propose quelques instantanés de quatre jours et trois nuits de réjouissances fiévreuses et communicatives.

de plaisir

Photos Jacky Chevrier & Frank Barrat-Arnal

Laurent Siblot, Directeur Général des Services

« La priorité, c'est l'élaboration du projet de Ville »

Laurent Siblot est le nouveau Directeur Général des Services de la Ville de Tulle et de Tulle agglo. Recruté par la communauté d'agglomération, il est mis à la disposition de la Ville pour la moitié de son temps. Rencontre avec un Tulliste particulièrement attaché au territoire.

Né à Tulle il y a 48 ans, Laurent Siblot est juriste de formation. Une fois sa maîtrise de Droit en poche, il débute sa carrière de fonctionnaire territorial dans un service d'infrastructures routières du Conseil général des Yvelines. Cinq ans plus tard, Laurent Siblot rejoint la Ville de Tulle pour y occuper un poste de gestion administrative aux services techniques puis prend la responsabilité des ressources humaines, de la comptabilité, des finances et de l'administration générale. En 2000, il se lance un nouveau défi professionnel en prenant la direction administrative du Service d'Incendie et de Secours de la Corrèze. Quatorze ans après, nouveau challenge avec le poste de Directeur Général des Services de Tulle agglo et de la Ville de Tulle.

Pourquoi avoir choisi de rejoindre la Ville de Tulle et Tulle agglo ?

« La première raison est que je souhaitais me confronter à un poste de direction, le fait qu'il soit mutualisé entre l'Agglo et la Ville me semble avoir du sens. L'objectif de la mutualisation d'une direction générale est d'arriver à ce que les deux collectivités travaillent en osmose. L'avantage d'un DGS unique, c'est qu'il a une vision permanente et commune des deux collectivités qu'il a en gestion. Cela facilite donc les échanges, les stratégies et répond mieux aux enjeux de demain.

Même si l'agglo est aujourd'hui la collectivité qui tend le plus à se développer, la vie municipale quant à elle continuera d'exister, car il y aura toujours des projets à la Ville, des besoins de gestion, d'encadrement.

La deuxième raison est mon attachement au territoire corrézien. Ce poste est une formidable opportunité qui me permet de me confronter à de nouvelles missions tout en restant dans mon département ».

Quelles sont les actions prioritaires ?

« La priorité, c'est l'élaboration du projet de Ville. Sans ligne de conduite et sans stratégie, une collectivité ne peut pas fonctionner correctement. L'objectif aujourd'hui est donc de se mettre en ordre de marche pour le mandat à venir. A Tulle, le projet de Ville est réalisé en concertation avec les Tullistes car les élus tiendront compte des résultats du questionnaire et des échanges qui auront eu lieu lors des Assises. Des priorités du projet de Ville découlera la future organisation des services. Désormais, l'enjeu est d'agglomérer toutes ces données, de les hiérarchiser et de voir si elles sont réalisables et finançables ».

En cette rentrée, quel vœu formulez-vous pour Tulle et le territoire de l'agglomération ?

« Je souhaite que notre territoire puisse se développer malgré les difficultés ambiantes. Qu'il maintienne la qualité de vie qui est la sienne aujourd'hui et qu'il faut préserver… parce qu'on est quand même bien ici ! ».

Comment est organisée *la direction de votre mairie ?*

Maire
Bernard COMBES

Directeur Général des Services
Laurent SIBLOT
Il assure la direction générale, l'organisation et la coordination de l'ensemble des services. Il prend l'ensemble des décisions de gestion du personnel à l'exception des recrutements qui sont de la responsabilité du maire. Il est chargé de préparer les rapports et propositions budgétaires. Il est épaulé dans ses missions par trois directeurs généraux adjoints.

Directeur de Cabinet
Thomas JACQUELIN
Lien entre les habitants et les élus, le directeur de cabinet est l'assistant direct du maire. Il le seconde dans la plupart de ses missions, gère son agenda, assure sa correspondance, traite les affaires particulières.

Chargée de mission Economie, Artisanat et Logement
Josiane AMATHIEU-TOUR
Incite et aide les porteurs de projets à s'implanter à Tulle. Elle fédère et crée des liens entre les différents acteurs du tissu économique.

Directeur Général Adjoint « Pôle Services à la Population »
Jean-Luc CAPELLI
Il chapeaute tous les services en lien direct avec la population : affaires scolaires, CCAS, sport, jeunesse, Conservatoire, Pôle muséal, archives, centre aquarécréatif…

Directeur Général Adjoint « Pôle Aménagement et Cadre de Vie » Directeur des Services Techniques
Cédric MARY
Il pilote les services techniques, l'urbanisme, le développement durable, l'environnement et le service du domaine public. Ce poste est mutualisé avec Tulle agglo où Cédric Mary est responsable du Pôle Technique.

Directrice Générale Adjointe « Pôle Ressources »
Karine PLAS
Elle assure la gestion des services supports de la collectivité : la gestion du personnel, la comptabilité et les finances, l'informatique, le secrétariat général et le secrétariat mutualisé.

Conservatoire à Rayonnement Départemental

Entrez *dans la danse !*

« La danse classique et la danse contemporaine sont deux disciplines complémentaires qui développent à la fois un aspect technique et physique, une conscience du corps, de l'espace, du mouvement, mais aussi de la créativité et de la sensibilité », c'est ainsi que Dominique Saby, le directeur du Conservatoire, définit cet art enseigné dans sa structure. Une véritable activité physique et artistique, ouverte aux filles comme aux garçons et que l'on peut pratiquer dès l'âge de 5 ans (cours d'éveil). Avec plus d'une centaine d'élèves (en danse), le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) attire chaque année de nouveaux élèves grâce à des cours de qualité, dispensés par des professeurs diplômés d'Etat : Dominique Plas pour la danse contemporaine et Romain Capello pour la danse classique. Les cours ont lieu dans une salle au Centre Culturel et Sportif ou au Dojo municipal, deux espaces spécialement aménagés pour la pratique de la danse. Depuis la rentrée 2013, le CRD propose également une classe danse à horaires aménagés (à dominante danse contemporaine) en partenariat avec le collège Victor-Hugo. Cette classe permet de conjuguer études générales et enseignement artistique afin de rendre la pratique accessible au plus grand nombre. Alors si vous avez envie de découvrir cette discipline, n'hésitez pas, poussez la porte… et entrez dans la danse !

Conservatoire à Rayonnement Départemental 36 av. Alsace-Lorraine, 05.55.20.39.95.

Romain Capello,
nouveau professeur de danse classique au CRD :
« J'ai 37 ans, je suis originaire de Limoges. J'ai commencé la danse à l'âge de 6 ans au Conservatoire de Limoges, à 11 ans j'ai intégré l'école de danse de l'Opéra de Paris où je suis resté un an. Après un bref passage à Limoges avec Serge Bonnafoux, je suis revenu à la Capitale pour poursuivre ma formation au Conservatoire National supérieur (de 15 à 20 ans). Après ma formation classique, j'ai souhaité m'orienter vers la danse contemporaine (Centre chorégraphique de Belfort, à Marseille, et au Havre) pour enrichir ma pratique. J'ai passé mon diplôme d'Etat de professeur de danse en 2003 pour pouvoir à mon tour transmettre ce que l'on m'avait appris. Ce poste à Tulle marque un tournant dans ma carrière, je vais honorer mes derniers engagements professionnels en tant que danseur afin de pouvoir me consacrer pleinement à l'enseignement. Mon expérience dans les deux disciplines est un atout dont je compte bien me servir ! ».

Fil, du rosel au poinct de Tulle

Un événement *à ne pas laisser filer…*

Fil, du rosel au poinct de Tulle est un projet artistique qui associe la Ville de Tulle, l'association Merveilleux Prétexte, la Cour des arts, Diffusion et Renouveau du Poinct de Tulle, Peuple et Culture et trois plasticiennes. Un projet culturel qui permet de mettre en avant un artisanat unique : le poinct de Tulle. Grâce au travail des artistes en collaboration avec les dentellières, vous pouvez découvrir, dans cinq lieux différents, des créations contemporaines originales.

Expositions du 12 septembre jusqu'à fin octobre (entrée libre et gratuite) :

Marie-Dominique Guibal, église Saint-Pierre (quai Baluze) : mardi, jeudi et vendredi 14h30 à 18h30 et le mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30.
Delphine Dewachter, galerie du Point G (place Mgr Berteaud) et à la Cour des arts (rue des Portes-de-Chanac) : mardi, jeudi et vendredi de 12h30 à 18h30 et le mercredi de 10h à 12h et de 13h à 18h30.
Cécile Maulini, immeuble Lauthonie (rue des Portes-de-Chanac) : lundi au vendredi 9h à 12h et de 14h à 17h et au Musée du Cloître (place Mgr Berteaud) : tous les jours sauf le mardi de 10h à 13h et de 14h à 18h30 (ouvert les 1er et 3e dimanches du mois).
L'exposition est accompagnée d'un catalogue en vente à la boutique du Musée (12 euros).

Du nouveau dans vos démarches *administratives*

Généralement, la rentrée est synonyme d'inscriptions, de démarches administratives, de dossiers à remplir, de justificatifs à fournir… un véritable casse-tête ! Dans ce numéro de Tulle mag, nous avons choisi de vous présenter quelques nouveautés, ou modifications récentes, qui concernent principalement vos démarches auprès des services de la Ville et notamment le service Etat Civil/Population.

La carte d'identité est désormais valable 15 ans

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). Cet allongement de cinq ans concerne les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.

Quant aux cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, leur durée de validité est automatiquement prolongée de 5 ans sans que le titulaire de la carte ait à effectuer la moindre démarche. Dans ce cas, la date de fin de validité figurant sur la carte n'est pas modifiée..

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité pour les personnes mineures. Elles sont valables 10 ans.

Où faire sa demande de carte d'identité ?

Elle s'effectue à la mairie de votre domicile et votre présence est obligatoire lors du dépôt et à la remise afin de prélever vos empreintes (à partir de 13 ans). La demande d'obtention d'une carte nationale d'identité est gratuite sauf si dans le cadre d'un renouvellement, l'ancienne carte ne peut pas être présentée (perte ou vol). Le prix de la demande est de 25 euros en timbre fiscal (à retirer dans un bureau de tabac ou au Trésor Public).

Quel est le délai d'obtention ?

La carte d'identité n'est pas fabriquée sur place, elle ne peut donc pas être délivrée immédiatement. Le dossier est transmis pour instruction à la Préfecture, il faut compter en moyenne trois semaines de délai.
Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre carte nationale d'identité, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

La déclaration de naissance

La déclaration de naissance est une formalité **obligatoire** qui doit intervenir **sous 3 jours** (non compris le jour de l'accouchement). Elle permet d'établir la filiation de l'enfant. Afin de rendre cette démarche moins contraignante pour les parents et pour éviter un déplacement en mairie, la Ville a mis en place depuis 2013 **un bureau d'enregistrement des naissances au Centre Hospitalier de Tulle.**

Où ?

Au 7e étage de l'hôpital, service gynécologie, chambre 725 (au fond du couloir) ; contact : 05.55.29.80.06. Avec cette permanence dans l'enceinte de la maternité, les agents peuvent répondre aux questions des parents mais surtout s'assurer que la déclaration est exacte (orthographe du nom et du prénom).

Quand ?

Du lundi au vendredi de 14h à 15h, un agent municipal, officier d'état civil par délégation, reçoit le père, la mère ou toute personne ayant assisté à l'accouchement (sage-femme, médecin…) afin de déclarer la naissance de l'enfant. Les parents doivent alors fournir une déclaration de naissance (établie par la sage-femme ou le médecin ayant procédé à l'accouchement) et une pièce d'identité de chaque parent (ou un acte de naissance).
A l'issue de cette déclaration, l'officier remettra au déclarant plusieurs copies de l'acte de naissance de l'enfant, nécessaires pour de nombreuses démarches administratives (sécurité sociale, CAF, mutuelle, employeur...).

Le passeport biométrique

Depuis 2009, le service Etat Civil de la mairie de Tulle s'est équipé du dispositif permettant d'établir les passeports biométriques. La demande peut être cependant effectuée dans n'importe quelle mairie équipée du dispositif de recueil. Pour les personnes mineures, ce sont les personnes exerçant l'autorité parentale (père et mère, tuteur) qui peuvent faire la demande. Cependant, la présence du mineur est exigée au dépôt et à la remise du dossier (capture d'empreintes à partir de 12 ans).

Quelles sont les pièces à fournir lors d'une première demande ?

- le formulaire de demande CERFA complété, daté et signé à retirer en mairie ou à imprimer sur le site de la ville (rubrique démarches en ligne – état civil – autres démarches).
- 2 photographies d'identité conformes au format 3.5 x 4.5 cm (en couleur, récentes, identiques, de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni). Les services de la Mairie de Tulle ne réalisent pas de cliché.
- un justificatif de domicile récent et personnel : factures, documents fiscaux, quittance de loyer….
- un timbre fiscal de 86 euros (42 euros de 15 à 17 ans / 17 euros de 0 à 14 ans) à acheter dans un bureau de tabac.

Quel est le délai d'obtention ?

Il faut compter en moyenne un mois pour obtenir un passeport car celui-ci n'est pas réalisé sur place. Il faut donc tenir compte des délais de fabrication lorsque vous faites votre demande. Le passeport biométrique est valable 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les mineurs.

<u>Attention :</u> pour toutes vos demandes de passeports merci de prendre rendez-vous auprès du service Etat Civil au 05.55.21.73.26 sachant que le service ne traite pas les demandes de passeport le samedi matin.

ETAT CIVIL ELECTIONS
Affaires militaires et diverses
HORAIRES
du lundi au vendredi
8 H 30 - 12 H 00
13 H 30 - 17 H 30
(Sauf le vendredi 17 H)
Samedi matin 9 H - 12 H

Une nouvelle configuration pour le service état civil

Depuis le début de l'année, le service état civil/population (au 1er étage de l'Hôtel de Ville) a subi quelques transformations : création d'une zone d'accueil, d'un espace confidentialité et d'un accueil démarches rapides et PMR à la demande au-rez-de chaussée.

Qu'est-ce que cela change pour vous ?

Au premier étage de la Mairie, les agents du service population assurent le recueil des demandes de passeport, les démarches d'état civil (reconnaissance par exemple)… et dans un espace à l'écart du public, traitent le courrier, les dossiers de mariages, établissent les livrets de famille et dressent les actes de décès.

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections départementales auront lieu en mars 2015 et les élections régionales en décembre 2015.

Comment s'inscrire sur les listes électorales à Tulle ?

Il suffit d'écrire ou de vous rendre à la Mairie avec votre carte d'identité ou un passeport, un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture) ou de résidence dans la commune depuis plus de 6 mois ou d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

La date limite des inscriptions sur les listes électorales est fixée au 31 décembre 2014.

Rappel : n'oubliez pas de signaler tout changement d'adresse même si vous déménagez dans Tulle. Les jeunes majeurs sont normalement inscrits d'office sur les listes électorales, mais dans tous les cas, merci de vérifier votre inscription grâce à un simple appel téléphonique au service état civil/population au 05.55.21.73.26.

Nouveauté 2014 : mise en ligne du formulaire de vote par procuration

Vous pouvez désormais télécharger le formulaire CERFA de demande de vote par procuration depuis votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée (police, gendarmerie, tribunal d'instance). Toutes les explications et le formulaire CERFA sont disponibles sur www.interieur.gouv.fr (rubrique vote par procuration, formulaire Cerfa n° 14952*01). Pour les électeurs qui ne disposent pas d'un ordinateur connecté à internet et d'une imprimante, il est toujours possible d'obtenir le formulaire de procuration au guichet d'une autorité habilitée.

La Ville de Tulle développe les démarches en ligne

Sur www.ville-tulle.fr dans la rubrique « démarches en ligne » vous pouvez retrouver :

- Le service état-civil pour vos demandes d'acte de mariages, naissances, décès…
- Les supports de communication (panneau lumineux et site internet)
- Le service scolaire pour la cantine, les inscriptions scolaires…
- Les paiements en ligne (caisse des écoles, conservatoire)
- Les écoles en ligne
- Tulle à la carte
- L'occupation du domaine public pour vos demandes de déménagement, travaux…
- Les documents d'urbanisme à télécharger
- Les documents pour les associations (demande de buvette, de subventions…)
- Les salles municipales avec les formulaires de réservation

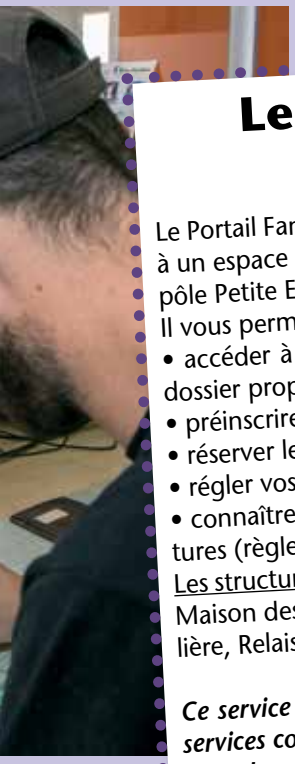

Le portail famille, *les parents vont l'adorer !*

http://services-agglo-tulle.fr/

Le Portail Famille est un service gratuit de la Ville de Tulle et de Tulle agglo, qui vous permet d'accéder en ligne à un espace personnalisé et sécurisé. Il est désormais possible de gérer en direct vos démarches concernant le pôle Petite Enfance de Tulle agglo, le service jeunesse et les affaires scolaires de la Ville de Tulle.

Il vous permet de :

- accéder à votre espace personnel sécurisé (coordonnées, ressources financières, nombre d'enfants…), un dossier propre à l'enfant (absences à l'école, allergies, personnes autorisées…) ;
- préinscrire votre enfant dans les différentes structures d'accueil ;
- réserver les prestations souhaitées (accueil, repas, transports) ;
- régler vos factures ;
- connaître en détail l'actualité des services et accéder à tous les documents concernant les différentes structures (règlements intérieurs, projets d'établissements, tarifs…).

Les structures concernées : restaurants scolaires et garderies de la Ville de Tulle, Accueil de Loisirs du Chambon, Maison des Enfants, micros-crèches de Seilhac et Saint-Germain-les-Vergnes, crèche familiale, crèche hospitalière, Relais d'Assistantes Maternelles de Tulle agglo.

Ce service requiert un identifiant et un mot de passe. Si votre ou vos enfants sont déjà inscrits dans l'un des services concernés, vous les recevrez par mail ou par courrier.
Dans le cas contraire contactez-nous : contact@services-agglo-tulle.fr ou 05.55.20.21.27

Gagnez du temps !

La facture unique :
Usagers d'un ou plusieurs de nos services, vous recevrez tous les mois une seule et unique facture précisant le détail des prestations.

De nouveaux modes de paiement :

- en ligne par carte bancaire directement sur le portail famille ;
- par prélèvement automatique à échéance.

Ces nouveaux modes de paiement ne sont pas une obligation. Vous pouvez toujours régler vos factures par chèques, espèces, paiement CESU ou chèques vacances.

Centre de Loisirs du Chambon

Afin d'améliorer l'accueil et la sécurité des enfants, l'inscription au Centre de Loisirs du Chambon est désormais obligatoire. Vous pouvez inscrire vos enfants depuis le portail famille :
- pour les mercredis, inscriptions pour le transport, le repas et l'accueil, au plus tard le mardi avant 22h ;
- pour les vacances scolaires, inscriptions pour le repas, l'accueil et le transport (matin et/ou soir) au plus tard une semaine avant.

en chiffres

Le service état-civil/population a enregistré en 2013

602 déclarations de naissances
116 reconnaissances anticipées
1 adoption
51 mariages
26 divorces
545 décès
948 passeports
1200 CNI

Infos pratiques

Mairie de Tulle
Service Etat civil / Population
Rue Félix Vidalin 19000 Tulle
Contact : etat.civil@ville-tulle.fr
ou 05.55.21.73.26.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi 17h) et le samedi de 9h à 12h (pas de délivrance de passeport le samedi).

Marcel Leygonie
offre ses œuvres à la Résidence de Nacre

Le 18 juin dernier, un visiteur pas comme les autres a fait une belle surprise aux résidents du foyer logement. Marcel Leygonie, a offert bon nombre de ses œuvres à la résidence. Ses dessins entièrement réalisés au stylo bille sont des vues de Tulle ou de villes et villages corréziens. « J'ai commencé ce travail à l'âge de 82 ans, simplement pour passer le temps », a-t'il confié aux personnes présentes, toutes bluffées par la qualité et la beauté des œuvres avant de conclure modestement « si ces dessins vous procurent un peu de joie, j'en serais heureux ». Les œuvres sont exposées dans la salle de détente de la Résidence de Nacre.

Au terme de cette présentation, les résidents ont pu assister à une projection du documentaire réalisé par le service des archives municipales et les musées de la Ville de Tulle « 70 ans après, sauvegarder la mémoire ». La diffusion de ce film, qui est un recueil de témoignages des évènements de juin 1944, a alors eu une résonnance toute particulière car Marcel Leygonie fait partie des témoins qui ont accepté de livrer leurs souvenirs face à la caméra.

Aides et repas de fin d'année
pour les personnes âgées

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invite les personnes âgées de 65 ans et plus, domiciliées à Tulle, à se faire inscrire pour l'**aide au chauffage et le colis de Noël** (sous conditions de ressources : pour une personne seule ne pas dépasser 850 euros/mois et pour un couple ne pas dépasser 1300 euros/mois) et pour l**e repas offert par la Ville** qui aura lieu l**e 10 janvier à 12h** à la salle de l'Auzelou.

Les inscriptions auront lieu au Pôle de l'Autonomie, 18 avenue Victor-Hugo du **lundi 3 au vendredi 21 novembre 2014 de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**
Pour tous renseignements : 05.55.21.73.35.
Afin de pouvoir bénéficier du colis de Noël et de l'aide au chauffage des pièces justificatives sont à fournir :
- une pièce d'identité (carte d'identité ou livret de famille),
- un justificatif de domicile (facture EDF ou quittance de loyer),
- avis d'imposition 2013,
- déclarations annuelles des caisses de retraites transmises début 2014,
- un relevé d'identité bancaire (RIB) pour le versement direct de l'aide.

Pour l'inscription au repas (seulement), il faudra vous munir d'une pièce d'identité (carte d'identité ou livret de famille) et d'un justificatif de domiciliation sur Tulle (facture EDF ou quittance de loyer).

Un service de transport dont le trajet sera communiqué ultérieurement sera également mis en place pour le repas.

Programme des animations
au Pôle de l'Autonomie et à la Résidence de Nacre

Vendredi 10 octobre, 14h30
Atelier Créa' au Pôle de l'Autonomie

Lundi 13 octobre, 14h
Présentation du projet « L'école, de jadis à aujourd'hui…» à la Résidence de Nacre

Mardi 14 octobre, 14h30
Atelier Prévention, intervention du Commissariat de Police au Pôle de l'Autonomie

Mercredi 15 octobre, 10h
Atelier Créa' au Pôle de l'Autonomie

Jeudi 16 octobre, 20h
Diffusion du film « Les oubliés d'Alzheimer » et à 21h00 débat autour du film animé par Corrèze Alzheimer à la salle Marie Laurent

Mardi 21 octobre, 14h30
Atelier tricot / crochet, réalisation de doudous à la Résidence de Nacre

Mercredi 22 octobre, 14h30
Jeux de société à la Résidence de Nacre

Vendredi 24 octobre, 10h
Atelier Créa' au Pôle de l'Autonomie

Mardi 28 octobre, 14h30
Atelier tricot / crochet, réalisation de doudous ou Gym douce à la Résidence de Nacre

Jeudi 30 octobre,
Sortie
10h : visite guidée du Château de Val suivi d'un repas.
14h30 : visite guidée du Musée de la tannerie et du cuir.
16h30 : découverte du barrage.
24.90 euros / personne sans le transport
(date limite d'inscription 10 octobre)

Vendredi 31 octobre, 14h30
Atelier Créa' au Pôle de l'Autonomie

Pôle de l'Autonomie, 18 av. Victor-Hugo, 05.55.26.26.24 – Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
Résidence de Nacre, Place Jean-Tavé, 05.55.20.21.14.

La Corrèze
au cœur d'une étude

Début septembre, certains d'entre vous ont peut-être remarqué une baisse importante du niveau de la Corrèze. Rien à voir avec une sécheresse tardive, il s'agissait tout simplement d'une opération menée conjointement par la Ville et Tulle agglo. « Nous avons abaissé le niveau de la Corrèze durant une semaine afin de savoir à quelle profondeur est enterré le collecteur d'eaux usées situé dans le lit de la rivière et compléter le relevé topographique», explique Robert Rebeyrotte, responsable du pôle entretien urbain à la Ville. Des éléments nécessaires pour mener à bien une étude sur la renaturation de la Corrèze à Tulle comme nous l'explique Olivier Lefeuvre, technicien à la Cellule Opérationnelle Rivières (COR) : « la gestion des rivières est une compétence de Tulle agglo, avec cette étude menée en partenariat avec la Ville, nous avons engagé une réflexion sur les conditions nécessaires à la restauration d'un fonctionnement plus naturel de la rivière. Aujourd'hui, la réglementation nous impose de corriger les dysfonctionnements causés par différents aménagements (collecteurs d'eaux usées, digues…). Les mesures correctives envisagées consistent à modifier les ouvrages existants ou à les effacer comme pour les anciens seuils de Borg Warner et du Pont des Soldats ». Une intervention rendue possible grâce aux conditions météo et au faible niveau d'eau (période d'étiage) qui a permis de constater l'état de la rivière mais aussi de nettoyer les canalisations des eaux usées. ***Retour en images sur cette opération :***

Les agents des services techniques ont profité de la baisse des eaux pour retirer les déchets charriés lors des crues de l'hiver ou jetés intentionnellement dans la rivière (panneaux de signalisation, plaques d'égout…). 4m³ de bois et de ferraille ont été extraits lors de cette opération.

Olivier Lefeuvre, de la Cellule Opérationnelle Rivière et Robert Rebeyrotte, responsable du pôle entretien à la Ville, travaillent conjointement sur cette opération d'ouverture des seuils de la Corrèze.

La société Véolia qui s'occupe de l'assainissement collectif à Tulle, a procédé à un curage des canalisations des eaux usées.

Le seuil situé à proximité de la cité administrative a été baissé de 60 cm environ afin de permettre à l'eau de s'écouler et de révéler ainsi les déchets posés dans le lit de la rivière.

Rappel

Tout propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier jusqu'au milieu du lit de la Corrèze. Cela permet de maintenir un écoulement naturel des eaux et de contribuer au bon état écologique.
La Mairie est responsable de l'entretien des zones dont elle est propriétaire, elle prévoit par ailleurs la coupe de certains arbustes qui fragilisent les berges.

Majorité municipale

Vers une ville 2.0, vers une ville numérique ?

Le site Internet de la Ville est aujourd'hui une source d'informations dans de nombreux domaines : le fonctionnement des services de la mairie, la vie culturelle et sportive, les équipements etc… Il vous permet également de réaliser de nombreuses démarches en ligne comme on l'a vu dans ce numéro.

L'arrivée de l'internet 2.0 permettra bientôt au citoyen d'agir et d'interagir avec les services de la mairie, en ayant la possibilité de réaliser de plus en plus de démarches administratives en ligne comme une demande de carte d'identité, de passeport etc. L'arrivée du portail famille permet déjà aux parents de payer en ligne un certain nombre de prestations ou de réserver certains services.

L'internet 2.0, c'est aussi permettre au citoyen de participer davantage à la vie de sa cité. Par exemple en ce moment le questionnaire en ligne permet de donner son avis sur l'avenir de Tulle.

L'avantage du numérique, c'est la possibilité d'avoir une communication immédiate, en direction de toutes les personnes concernées et de manière non hiérarchique.

Déshumanisation technocratique dirons certains ! Non, nous avons montré en allant sur les marchés que nous voulons au contraire instaurer un dialogue direct avec la population ; et nous n'hésiterons pas quand il y aura des projets dans un quartier à aller en débattre avec les habitants.

Mais la technique ne va-t-elle pas laisser des citoyens sur le coté de la route ? Les espaces publics où l'on peut se connecter gratuitement existent déjà à Tulle. La médiathèque intercommunale ou des bornes d'accès disponibles au Centre Culturel et Sportif ou à la maire permettent à tous de se connecter. Un accompagnement pour favoriser l'appropriation de ces nouveaux outils est également nécessaire, à l'instar des formations proposées à la médiathèque ou celles dispensées gratuitement aux associations par le service communication de la mairie. Enfin grâce au plan numérique des écoles de la Ville, les enfants se préparent déjà à cette évolution.

Beaucoup de choses sont aujourd'hui en œuvre pour que Tulle ne passe pas à côté du virage numérique. Bien sûr, aucune connexion ne remplacera l'écoute et les conseils bienveillants d'un agent ; bien sûr aucun logiciel ne pourra se substituer à l'humain. Ils permettent à ceux qui le souhaitent de se simplifier la vie, à ceux qui ne peuvent pas se déplacer de bénéficier des mêmes services.

Pierre Laurichesse

Opposition municipale

Nous ne pouvions débuter notre propos sans évoquer la mémoire de Michel Paillassou afin de lui rendre hommage une ultime fois. Sa disparition brutale a plongé bon nombre d'entre nous dans la consternation et la sidération. Depuis ces trente dernières années, il avait su gagner la confiance puis la reconnaissance de ses électeurs à travers ses différents mandats. Le Maire d'Egletons, conseiller général, président départemental de l'UMP incarnait ces figures politiques qui construisent patiemment leur maturité politique par la connaissance et l'expérience du terrain. Rien ne lui avait été donné. Ce qu'il avait atteint, il ne le devait qu'à son travail, sa ténacité, son engagement au service de ses idées. Michel savait défendre les intérêts des territoires ruraux et sa force intérieure lui venait de sa capacité d'écoute dont il témoignait avec tout un chacun. Après sa brillante victoire aux dernières municipales, nul doute qu'il avait toutes les chances de devenir sénateur le 28 septembre. Le destin en aura décidé autrement… Nous n'oublierons pas son épouse et ses enfants, qu'ils soient assurés de tout notre soutien et de notre affection.

Les deux mamelles
de la gauche sociale libérale

La rentrée 2014 restera probablement dans les annales de la vie politique française avec ce nouveau record pour François Hollande qui ne compte plus que 13 % de satisfaits. C'est évident, la formule malheureuse que lui prête son ex-compagne sur les « sans dents » n'est pas de nature à réhabiliter un homme dont le désaveu est désormais personnel. Mais cette hémorragie est aussi de nature politique car qui peut accorder foi au gouvernement Valls 2 dont il est le géniteur. Aux ministères les plus importants ne figurent que des membres issus de la nouvelle aristocratie d'Etat, l'ENA ou de l'appareil du PS à travers sa filiale prolifique, le syndicat étudiant l'UNEF des années 80 90. Sans mandats électoraux, ces technocrates et ces apparatchiks sont pour la plupart coupés du peuple français qu'ils considèrent avec condescendance. Il n'y a qu'à se remémorer les mots du « Mozart de la finance » Emmanuel Macron, ministre des finances sur les « illettrés » de chez Gad.

Les gentilhommes de fortune
au pouvoir

Après l'affaire Cahuzac l'exilé fiscal, la relève est assurée par Aquillo Morelle le cynique, Cambadélis aux faux diplômes, Thévenou le phobique administratif jusqu'au Chef de l'Etat qui ne cesse de mentir aux français sur une supposée reprise économique, sans oublier le chômage en progression constante, les déficits publics qui explosent, la hausse des impôts qui nous asphyxient. Mais c'est à Olivier Besancenot qu'il faut laisser la parole dans une formule lapidaire relative à la dernière conférence de presse du Président de notre République : « Les français se disaient que François Hollande était mort. Non, il parle encore mais il est aveugle et sourd ».

Pour Mecatep, l'Elysée
n'a rien pu faire…

La deuxième entreprise de mécanique de Tulle, Mecatep quitte notre ville avec à la clef la disparition de 49 emplois sur notre territoire. C'est là un véritable camouflet pour Tulle agglo dont l'économie est la première des compétences. Il est évident que nous avions les moyens de garder cette entreprise mais pour cela aurait-il fallu savoir accompagner, savoir écouter, savoir convaincre. C'est bien sûr un échec flagrant en ce début de mandat pour le Maire de Tulle chargé de l'action économique. A défaut de créer des emplois, il les laisse partir. La proximité élyséenne tant vantée semble bien vaine dans ce dossier, mais après le retour du TGI, nous pouvons encore croire en un retournement de situation en sollicitant l'aide du ministre du développement productif…. Quant aux 49 salariés qui feront chaque jour 120 km aller-retour sur leur lieu de travail, ils n'auront qu'à se répéter amèrement que leur mobilité est le fruit du manquement de leurs élus.

Jean-Pierre Genet

« Être huissier, c'est être curieux »

Lorsque Jean-Pierre Genet nous explique ce qui l'a poussé à devenir huissier de justice en 1972, il nous fait faire un bond dans le temps. Celui du vieux Tulle que l'on découvre au fil des pages de son classeur rouge rempli de nombreuses coupures de presse et de photos de classe… Aujourd'hui à la retraite, il revient pour nous sur sa longue carrière.

« *Rien ne me destinait à être huissier de justice, je suis issu de la campagne et aujourd'hui je devrais être cultivateur. Je suis né à Saint-Augustin et je suis arrivé à Tulle à l'âge de 8 ans avec mes parents. Nous étions installés dans le Trech, au dernier étage de l'immeuble où se trouvait à l'époque l'agence la Montagne (aujourd'hui chez AXA). Dans le hall, tous les jours, étaient affichés la presse du jour et les originaux des photos. On passait notre temps à lire les articles* », raconte l'ancien huissier. Un passe-temps à l'époque qui permettra à Jean-Pierre Genet d'aiguiser sa curiosité et surtout, de découvrir son quartier, sa ville. « *Le Trech à l'époque était un quartier très animé, avec ses commerces et son marché aux bestiaux sur la place Maschat. J'ai vécu dans cette ambiance particulière du vieux Tulle et je m'en suis imprégné* ». C'est dans les années 60 que Jean-Pierre Genet va pousser pour la première fois la porte d'une étude, celle de Maître Bourdelle. Un job d'été qui consistait principalement à répondre au téléphone et à relever le courrier. « *A l'époque, ce n'était pas courant mais j'avais besoin de travailler car je voulais m'acheter un fusil pour m'adonner à ma passion, la chasse. C'est comme ça que j'ai commencé à m'intéresser au droit et puis Maître Bourdelle était une vraie encyclopédie. C'est à partir de là que j'ai décidé de devenir huissier* ». C'est ainsi que Jean-Pierre Genet se lance dans la profession avec un premier stage (dans le cadre de ses études) d'un an chez Maître Faure à Brive puis après son service militaire chez Maître Soulingeas à Tulle, celui qui finira par lui céder son étude des années plus tard. « *Pour moi être huissier, c'est être curieux. C'est un métier passionnant et il faut s'intéresser à l'histoire des gens que l'on rencontre. Notre rôle est important. À l'époque, c'était nous, les huissiers, qui portions les citations de conciliation en matière de divorce, alors qu'aujourd'hui, c'est un simple courrier avec accusé de réception. Un jour, je porte chez un couple une demande de divorce ; le mari n'était pas au courant. Il a alors pris la fuite à travers champ avec son enfant sous le bras en criant « vous ne me reverrez plus ! ». J'ai réussi à le retrouver et à le calmer mais aujourd'hui, les gens sont seuls face à de telles nouvelles* ». Une connaissance de l'histoire de la ville et des gens qui lui ont permis d'être plus connu comme « Jean-Pierre » que comme « Maître Genet » et ainsi de désamorcer des conflits. « *Je n'aurais pas pu être huissier dans une grande ville. A Tulle il y a une grande qualité de vie. Durant mes 42 ans de carrière, je n'ai jamais effectué une saisie avec la police. Ici, on travaillait le plus souvent au téléphone, on essayait de raisonner les gens* ». Mais l'ancien huissier reconnaît aussi avoir eu quelques frayeurs, notamment lors d'une visite de chantier tout en haut de la future cité administrative ou encore lorsqu'il a fallu déloger les gens du voyage à Chaunac. « *Je suis heureux d'avoir fait ce métier et je l'ai fait à ma façon* », conclut-il.

Lorsque vous parlez de Tulle, quelle est la première image qui vous vient à l'esprit ?

Je parle de la qualité de vie et de la chaleur qu'il y a ici. Mais Tulle, c'est aussi une ville martyre, qui a toujours résisté mais qui a aussi beaucoup perdu aux cours des années, je pense aux abattoirs, à la Manu, à la polyclinique, à l'école militaire…

Si vous pouviez prendre une pierre d'un bâtiment ?

Ce serait une pierre du Tribunal car j'en garde de bons souvenirs. Je me souviens qu'une fois, il avait tellement gelé que j'ai descendu toutes les marches sur le derrière.

Une odeur qui vous fait penser à Tulle ?

Je pense à l'odeur du pain, surtout lorsque vous passez à côté d'une boulangerie le matin. A Tulle, le pain a un petit truc en plus et lorsque je pars à la chasse et quelquefois assez loin, c'est toujours moi qui l'apporte !

Un air de musique ?

Je pense à la chanson de Ségurel « Bruyères Corréziennes ». Durant mon service militaire en Allemagne, dans une rue, au deuxième étage, chez des allemands, j'ai entendu cette musique et je me suis demandé comme elle avait pu arriver jusque-là !

Semaine culturelle
du Proche-Orient

Du 10 au 17 octobre

Adonis « un tisseur de Passerelles »

Le 10 octobre à 18h : inauguration et vernissage de l'exposition (œuvres d'Adonis : encre de Chine et collage) dans la galerie du Conseil Général de la Corrèze.

A 20h : projection du film « Terre d'Absence », entretiens avec Adonis en présence d'Abed Azrié et d'Ali Ibrahim à la Médiathèque Intercommunale Éric Rohmer, gratuit.

Le 16 octobre à 20h : conférence-débat sur l'œuvre d'Adonis (Claude Margat et Philippe Sergeant), salle Latreille (haut), gratuit.

1914-2014
« L'HOMME ARME,
Messe pour la paix »
Karl Jenkins
Chœur et orchestre
Direction : Jean Bourdoncle
Chefs de chœur : Christine Box
Philippe Lemoine
Thierry Lepeltier
Concert
Cathédrale de TULLE
Lundi 10 novembre 2014/ 20h30 - entrée 10€
Chorales : Tulla Voce (19), Amarylis , L'Echo de la Barade, Tourne'sol (24)
Organisation : chorale Tulla Voce (19) / association Terre de Culture (24)

Ma grossesse :
un heureux évènement ?

Depuis la rentrée, l'accueil de jour « Inform'Elles 19 » propose chaque mois, un temps de rencontres et d'échanges entre les jeunes mamans d'aujourd'hui, les mamans de demain, et toute femme souhaitant s'informer et parler des différents temps autour de la natalité. Différentes professionnelles animent ces séances conviviales en toute confidentialité.

Un lundi après-midi par mois.

Renseignements et inscriptions au 05.55.21.92.47

CENTENAIRE 14 918
André MAZEYRIE
Carnet d'un médecin
dans la guerre 1914 / 1918
Exposition du 21 juin au 24 novembre 2014
Musée des Armes
1 rue du 9 juin 1944 - 19000 Tulle
http://culture-tulle.fr | 05 55 26 22 15

Exposition

Saint-Paul,
un petit village dans la grande guerre

L'histoire du soldat Jean-François Soleilhavoup

Du mercredi 1er octobre
au samedi 29 novembre

A la Médiathèque Intercommunale Éric Rohmer, entrée libre

Mathieu Madenian

Samedi 15 novembre à 20h30

Salle de l'Auzelou

Réservations : Office de Tourisme Intercommunal de Tulle, Centre Culturel Leclerc, Cultura Brive.

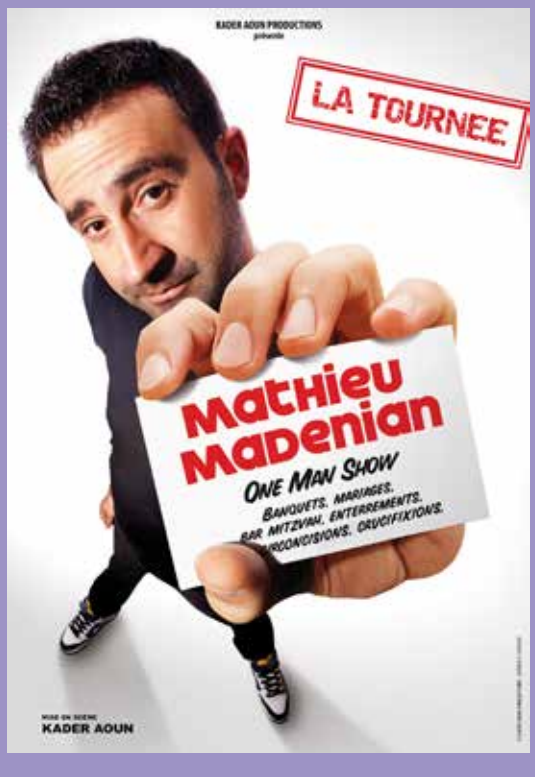

Théâtre

Jeudi 16 octobre à 20h30

Fuck America

D'après Edgar Hilsenrath

Le réseau théâtre et La Fabrique

Les expériences corsées d'un jeune juif débarquant à New-York, orphelin et sans un sou, jouées rondement par un musicien et trois comédiens.

Et en Randonnées de la Culture en Corrèze du 14 au 17 octobre 2014

Musique

Jeudi 9 octobre à 20h30

Au vent mauvais

BD concert par The Hyènes

En partenariat avec la Scène Des Lendemains Qui Chantent

D'après la bande dessinée Au Vent Mauvais, de Thierry Murat & Rascal éditée par Futuropolis, sur une musique originale jouée sur scène par le groupe The Hyènes.

Danse

Atelier danse

avec Gisèle Gréau, danseuse et chorégraphe

1ère séance : lundi 13 octobre de 18h30 à 20h30

Tous les lundis de 18h30 à 20h30

Inscription dès septembre

Gisèle Gréau a installé sa nouvelle compagnie Le Grand Atelier en Corrèze, à Beyssac à côté de Pompadour. Danseuse et chorégraphe, pédagogue, elle mène à nos côtés de multiples actions qui visent à partager la danse.

Ouvert à tous, aucune pratique de la danse n'est requise.

Mairie de Tulle

rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX

Téléphone : 05 55 21 73 00 - **Télécopie :** 05 55 21 73 22

Code APE : 751 A - **N° SIRET :** 211 927 207 000 12

N° de commune : 272

Internet : http://www.ville-tulle.fr

Courriel : admin@ville-tulle.fr

Heures d'ouverture au public

du lundi au jeudi : 8h30 - 12 h et 13h30 - 17h30

le vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

le samedi, permanence état civil : 9h - 12h

TULLE*mag* n°102

Bulletin municipal d'information - Octobre 2014

Tirage : 10 700 exemplaires

Dépôt légal : 3e trimestre 2014

Adresse : 10, rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX

Téléphone : 05 55 21 77 02

Directeurs de publication : Bernard Combes, maire
Emilie Boucheteil, conseillère municipale

Rédaction : Sophie Carlat, Flavie Favarcq

Maquette : Mathieu Morel

Photos : Jacky Chevrier, Frank Barrat-Arnal

Impression : Maugein Imprimeurs - ZI Mulatet - 19000 Tulle - *Imprim'Vert*

Ce bulletin est imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées

Distribution : La Poste

Tulle mag est téléchargeable sur www.ville-tulle.fr

Une version en braille est également consultable à la médiathèque inter-communale Eric Rohmer.

TULLE (19) DU 27 OCT. AU 1er NOV. 2014

Elizabeth My Dear présente le 18ème FESTIVAL

Les Chœurs

CONCERTS - WORKSHOPS - EXPOS...

TÊTES RAIDES
MADEMOISELLE K
ZOUFRIS MARACAS
SOVIET SUPREM
BLACK STROBE
ZOMBIE ZOMBIE
PONI HOAX
LA FINE ÉQUIPE
ACID ARAB
JUNIORE
...

Contacts : 06 73 39 33 07 - www.elizabethmydear.org - facebook.com/emdolc

Avec le soutien de Sophie Dessus, Députée de la Corrèze

Licences n° 2/1055642 et n° 3/1055643 - PAO - Créa graphique : CalMSuJaio.com